

Revue de géographie du Laboratoire Leïd

Dynamiques des territoires et développement



ISSN 08512515

N° 10

Déc. 2012

Université Gaston Berger – Sénégal

www.univi.net/rgll
www.laboleidi.com

2000 FCFA

Crise de l'espace agricole et développement rural dans le canton de Gadza, préfecture d'Agou au Togo

Édinam KOLA

Département de Géographie, Université de Lomé-Togo

Email : edikola@yahoo.fr

Résumé

Situé dans le sud-ouest du Togo, le canton de Gadza fait face, depuis quatre décennies, à une crise agraire caractérisée par la pénurie des terres cultivables. Cet article a pour objectif d'analyser cette crise et de dégager ses conséquences sur le milieu rural. L'analyse a été faite à partir d'une enquête qui combine les approches qualitative et quantitative. L'enquête quantitative a été menée sur un échantillon de 100 paysans choisis dans cinq villages du canton alors que l'enquête qualitative a porté sur 48 personnes ressources ; soit en tout, 148 individus concernés par les enquêtes menées. Les résultats de l'étude montrent que la crise de l'espace agricole dans le canton de Gadza se manifeste à travers une réduction de la taille des exploitations agricoles, une occupation quasi totale des terres cultivables, une ruée vers des zones dites marginales, un empiétement sur des terroirs voisins. A l'origine de ce phénomène se trouvent, pour l'essentiel, la croissance démographique et la confiscation des terres par des cultures pérennes (cacaoyers, palmiers à huile, tecks). Les problèmes alimentaires et la dégradation de l'environnement, sont les principales implications de la pénurie des terres cultivables sur le milieu rural.

Mots clés : Togo, canton de Gadza, pénurie de terres cultivables, développement rural.

Summary

Located in the south-western side of Togo Republic, Gadza rural area faces, since four decades at least, a crisis characterized by a shortage of arable land. This article aims to analyze this crisis by identifying its manifestations, causes and consequences on rural areas. The problem is analyzed through a survey that combines qualitative and quantitative approaches. The quantitative survey was conducted on a sample of 100 peasants while the qualitative one touched 48 resource persons; in all, 148 peoples where concerned by the survey. The results of the study show that the crisis of agricultural land in the township of Gadza is characterized by a predominance of small-sized areas of crops, a total occupation of arable land, the rush of marginal areas, the birth of villages nested. The origin of this phenomenon is essentially population growth and land confiscation by perennial crops (cocoa, palm, teak). Food problems, environmental degradation, are the main implications of the shortage of arable land on the rural development.

Keywords: Togo, canton of Gadza, land scarcity, rural development.

1. Introduction

La maîtrise de l'espace agricole constitue un enjeu du développement rural. Partout en Afrique subsaharienne, les usages du sol s'intensifient et les concurrences s'exacerbent, relançant le débat sans cesse redondant sur les crises et les enjeux fonciers en Afrique subsaharienne (LE BRIS et LE ROY, 1983 ; GAKOU, 1984 ; SINKA, 1985 ; ABOTCHI, AKIBODE, AFLOU, 1998). Si la plupart des espaces ruraux à l'époque précoloniale étaient caractérisées par une disponibilité assez importante des terres, l'invasion européenne en Afrique et son corollaire, le développement de l'économie de plantation a eu pour conséquence, entre autres, la pénurie des terres cultivables. Il s'agit en effet d'une double conséquence de l'afflux humain dans les zones de plantation et de la confiscation des terres par les cultures pérennes. C'est cette crise de l'espace agricole qui a conduit à la « faim de la terre » ou encore à un « paysannat sans terre » (FABRE, 1979 ; SINKA, 1985).

Dans la préfecture d'Agou, située dans la zone écologique que l'on appelle le Sud-ouest du Togo et qui s'identifie à la partie Ouest de la région des Plateaux, le problème des ressources foncières est devenu un sujet de vive préoccupation. Ce problème, très sensible dans le canton de Gadza où coexistent palmiers à huile, cacaoyers, tecks et cultures vivrières, justifie une réflexion sur ses tenants et aboutissants. En effet, dans le canton de Gadza, la terre, devient de plus en plus rare et on observe d'année en année un émiettement des surfaces cultivées, notamment les espaces alloués aux cultures vivrières. Il en découle la fixation des parcelles et leur exploitation continue sans jachère dans la majorité des cas. Cette situation de manque de terres cultivables ou de crise du foncier agricole autorise une série de questions sous-tendant la problématique de cette recherche. La question principale de cette recherche est la suivante : comment se manifeste la crise de l'espace agricole dans le canton de Gadza et quels en sont les implications sur le développement rural ? De cette question centrale découlent une série de questions secondaires : comment se manifeste la crise de l'espace agricole ? Quels sont les facteurs à l'origine de cette crise ? Quels sont les effets induits de cette crise sur le milieu rural ?

Pour cerner les contours du sujet, des objectifs ont été fixés. L'objectif général assigné à cette étude est d'analyser la crise de l'espace agricole, notamment la pénurie des terres destinées aux cultures vivrières dans le canton de Gadza. Cet objectif général est spécifié par les objectifs ci-après : décrire les manifestations de la crise de l'espace agricole dans le canton de Gadza ; identifier les facteurs de cette crise ; déterminer l'impact de cette crise sur le milieu rural. En liens avec les questions posées, le présent travail est guidé par l'hypothèse principale suivante : la crise de l'espace agricole, caractérisée par la pénurie des terres cultivables dans le canton de Gadza, se manifeste par une raréfaction des ressources foncières, liée, aussi bien, à la présence des cultures arbustives qu'à la croissance démographique. Cette crise est à l'origine de nombreux problèmes alimentaires et environnementaux dans l'espace étudié. L'analyse du problème de pénurie des terres cultivables dans le canton de Gadza s'appuie sur une méthodologie.

2. Méthodologie

L'enquête porte sur le canton de Gadza, situé entre 6°45' et 6°52' de latitude Nord puis 0°45' et 0°55' de longitude Est (figure 1).

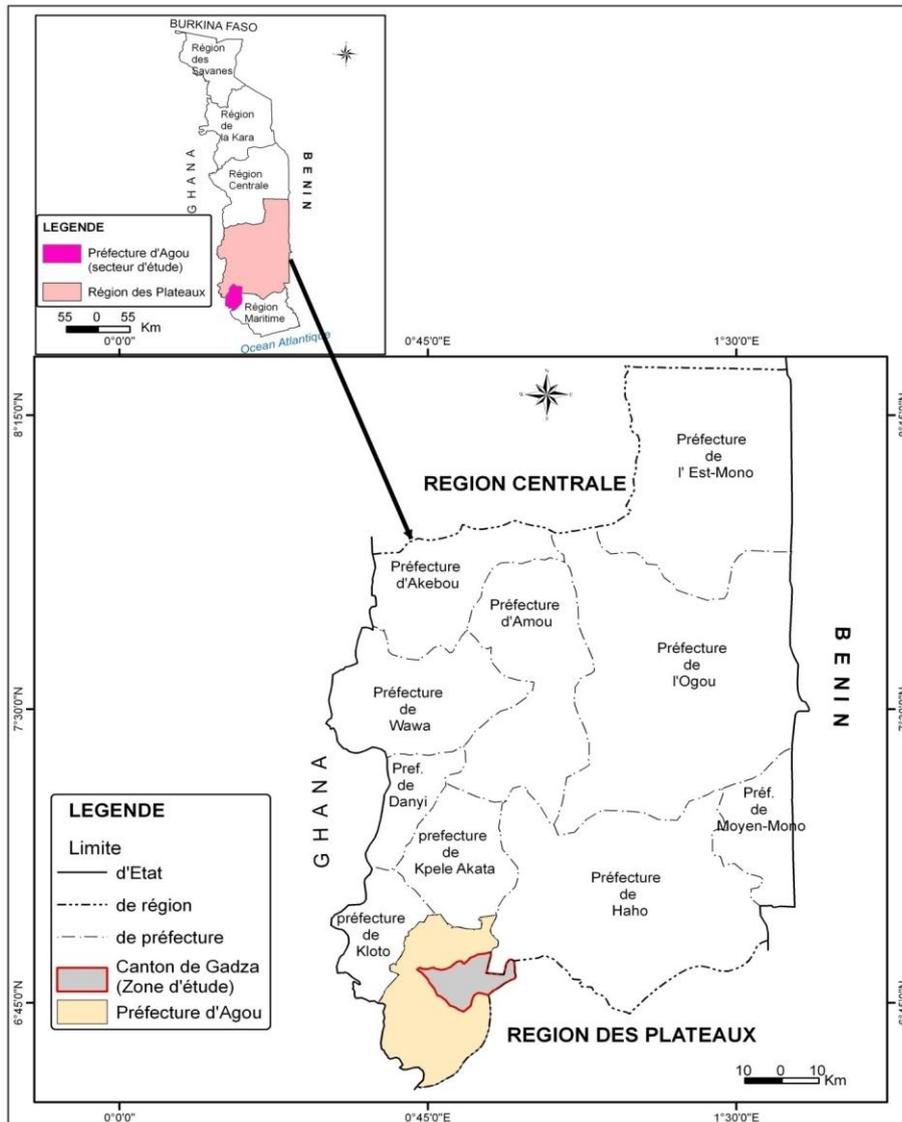


Figure 1 : Présentation géographique du canton de Gadza (DSID, 1996, carte actualisée en 2012)

Cet espace est limité au nord par les cantons d'Agou-Iboe et d'Agou- Kébo, au nord-ouest par le canton de Tavié, au sud par le canton d'Amoussou-Kopé, à l'ouest par le canton d'Agou-Atigbé, au sud-est par la préfecture du Zio et au nord-est par la préfecture du Haho.

Pour vérifier les hypothèses et atteindre les objectifs, il était nécessaire de définir une approche méthodologique combinant les approches qualitative et quantitative. Deux techniques principales ont permis de collecter les données : la recherche documentaire et les travaux du terrain. La recherche documentaire est complétée par des enquêtes sur le terrain. La collecte des données sur le terrain s'est effectuée à partir de trois techniques : l'observation directe sur le terrain, les entretiens et l'administration du questionnaire.

Une pré-enquête a permis d'explorer la zone d'étude, d'évaluer le degré de pression sur les ressources foncières et de retenir les villages à enquêter. L'observation directe a porté sur les phénomènes physiques et humains à l'origine de la crise, notamment, les paysages agraires, les techniques de production agricole (végétale et animale), les superficies des champs. Une attention a été portée sur les plantations de la palmeraie de l'ex-Société Nationale de la Palmeraie et de l'Huilerie (SONAPH) puis les palmeraies naturelles, les teckeraies, les

cacaoyères et le centre de l’Institut National de Zootechnie et Vétérinaire (INZV) en vue de cerner leurs effets sur l’espace cultivable.

L’enquête qualitative est basée sur les interviews et entretiens. Ils se sont déroulés auprès les autorités préfectorales, cantonales, les chefs de village et les personnes âgées, les propriétaires terriens autochtones et allochtones. Par ce biais, les différents problèmes sociaux du canton de Gadza ont été cernés. Ces entretiens ont permis par ailleurs de recueillir des informations sur les problèmes fonciers. Des entretiens avec le personnel de l’Institut Technique de Recherche Agronomique / Centre de Recherche Agronomique en zone Forestière (ITRA-CRAF)-Kpalimé, de l’Institut de Conseils et d’Appuis Techniques (ICAT)-Agou et de la Direction Générale de l’Office de Développement et d’Exploitation Forestière (ODEF)-Lomé, ont permis de collecter des informations techniques. Les personnes âgées ont également été interviewées. En tout, 48 personnes-ressources ont été concernés par des entretiens semi-structurés.

L’enquête par questionnaire a permis de recueillir des informations portant sur les caractéristiques sociodémographiques, agronomiques et socio-économiques des populations paysannes. Le canton de Gadza est composé de 23 villages. En vue d’une meilleure appréciation de la crise de l’espace agricole, 5 villages soit, 21 % du nombre total d’agglomérations ont été retenues de manière raisonnée pour l’enquête, à l’issue de l’enquête préliminaire qui a permis d’identifier les zones les plus touchées par le phénomène. Les zones où la crise était très prononcée ou moyennement prononcée ont été ciblées pour l’administration du questionnaire (figure 2).

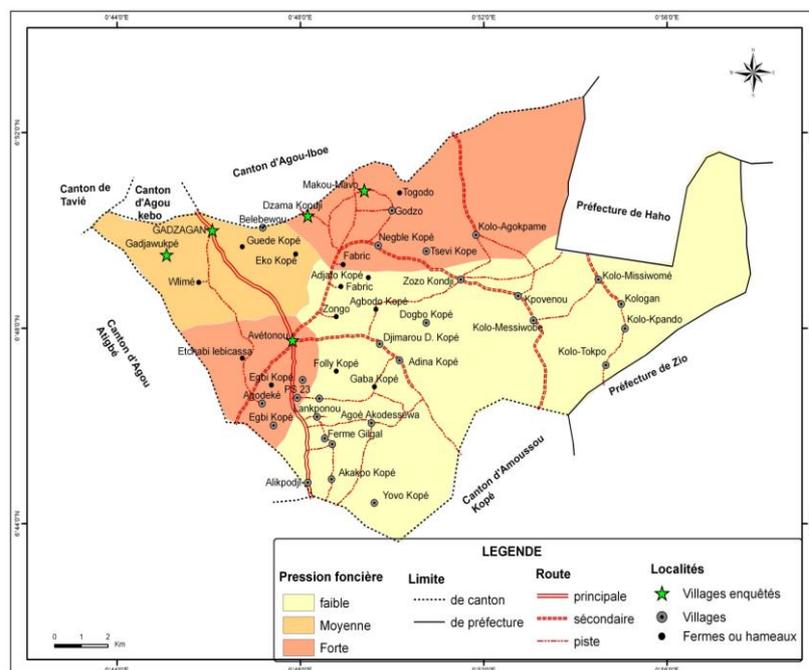


Figure 2 : Localisation des villages enquêtés (DSID, 1996, carte actualisée en 2012)

La figure 2 montre que trois villages (Djamakondji, Makoumavo, Avétonou), ont été choisis dans les zones à forte pression foncière (crise de l’espace agricole très prononcée) tandis que deux autres villages (Gadzagan, Gadzawukpé) ont été choisis dans les zones à pression foncière moyenne (crise de l’espace agricole moyennement prononcée). Le choix raisonné de ces localités

est en outre guidé par un certain nombre de critères : la présence ou non des cultures pérennes, leur empreinte sur l'espace agricole puis les caractéristiques ethnoculturelles déterminant les relations entre populations autochtones et populations allochtones et leurs impacts sur l'espace agricole.

Après le choix des cinq (5) villages, une autre préoccupation était d'identifier la population cible, constituée des chefs d'exploitations, qui sont pour l'essentiel des chefs de ménage. Pour collecter les informations recherchées, un échantillonnage aléatoire a été réalisé de façon inversement proportionnelle à la taille de la population parente. Pour déterminer l'échantillon, la population-mère a été estimée sur la base des données avancées par la Direction Générale des Statistiques et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) en 2008. À cet effet, la formule $P_n = P_0 (1 + \Theta)^n$ ¹ a été utilisée.

Un choix de 100 chefs de ménage a été opéré sur la taille de la population cible qui est constituée de l'ensemble des chefs de ménage, ce qui correspond à un taux de 7,9 % du total des ménages (tableau 1).

Tableau 1 : Récapitulatif de la procédure d'échantillonnage par village

Villages	Pop. /2008	Pop./ 2011	Ménages/2011	Tx sondage ménages/2011/%	Taille échantil. ménages
Avétonou	4954	5382	673	6,5	44
Djamakondji	708	769	96	11,5	11
Gadzagan	2261	2456	307	7,5	23
Gadzawukpé	752	817	102	11	11
Makoumavo	690	750	94	12	11
Total	9365	10174	1272	7,9	100

Source : DGSCN, 2008 et nos calculs, 2012.

D'après les données du tableau 1, la population du canton de Gadza dans les cinq villages-cible est passée de 9 365 habitants en 2008 à 10 174 habitants en 2011 correspondant à 1272 ménages². Suivant cette procédure, 100 chefs de ménages toutes ethnies et tous statuts socioprofessionnels confondus ont été choisis et enquêtés. La collecte des données a eu lieu en mars 2012. Au total, l'enquête qualitative et quantitative a concerné 148 individus. Suite à la collecte des données quantitatives, il a été effectué un dépouillement à l'aide du logiciel SPSS. Des tableaux ont été obtenus.

Les résultats obtenus sont organisés dans le présent travail selon un plan tripartite : la première partie décrit les manifestations de la crise de l'espace agricole ; la seconde présente les facteurs de cette crise et la troisième partie analyse les impacts de la pénurie des terres sur le développement rural.

¹ P_n = population estimée pour l'année 2011 ; P_0 = population de 2008 ; 1= une constante ; Θ = taux de croissance de la population. Ce taux est de 2,8% ; n= intervalle d'années entre 2008 et 2011. Le nombre d'années est égal à 3 ans.

² Le ménage dans l'aire étudiée est composée en moyenne de 8 membres.

3. Résultats

Les résultats s'articulent en trois points : les manifestations, les facteurs et les implications de la crise de l'espace agricole sur le milieu rural.

3.1. Les manifestations de la crise de l'espace agricole dans le canton de Gadza

La crise de l'espace agricole dans le canton de Gadza est manifeste au regard d'un certain nombre de faits : la prédominance des superficies de petites tailles des cultures vivrières, l'occupation presque totale des terres cultivables, la ruée vers des zones dites marginales, l'empiétement des autres terroirs.

3.1.1. Une prédominance des exploitations agricoles de petites tailles

La manifestation la plus visible de la crise du foncier agricole dans le canton de Gadza est la micronisation des exploitations agricoles ou la faiblesse de la taille des exploitations agricoles. Le tableau 2 présente la répartition des paysans enquêtés suivant la taille de leurs exploitations agricoles.

Tableau 2 : Répartition des paysans selon la superficie totale des terres exploitées

Superficie totale des exploitations	Effectifs	En %
0,5 à 1 ha	32	32
1 à 2 ha	60	60
2 ha et plus	8	8
Total	100	100

Source : Enquêtes de terrain, mars 2012

Le tableau 2 révèle que 32 % des paysans interrogés exploitent entre 0,5 et 1 ha de champs, 60 % ont entre 1 et 2 ha et 8 % ont 2 ha et plus. Toutefois, cette taille varie d'une localité à l'autre. En effet, suivant les données de l'enquête, Avétonou et Gadzawukpé sont en tête avec une superficie moyenne de 1,54 ha par producteur, suivi de Gadzagan avec une superficie moyenne de 1,21 ha, de Makoumavo avec 1 ha et Djamakondji avec 0,90 ha. Pour l'ensemble des 5 villages enquêtés, la superficie moyenne est de 1,34 ha par producteur. Cette superficie est d'autant plus faible pour un chef de ménage (qui a à sa charge en moyenne 8 personnes) que le système agricole reste encore archaïque et que la moitié environ de ces terres cultivables sont occupées par des cultures pérennes qu'elles soient étatiques ou privées.

3.1.2. Une saturation des terres cultivables : des jachères de plus en plus courtes

Une autre manifestation de la crise de l'espace agricole dans le canton de Gadza, est l'exploitation de façon ininterrompue des surfaces agricoles. Cette exploitation continue est une suite logique de l'exiguïté des parcelles disponibles. La conséquence est la disparition progressive de la pratique de la jachère, qui était très répandue dans toutes les exploitations agricoles il y a plus de 4 décennies ; actuellement elle tend à disparaître. D'après les enquêtes menées, seuls 24 % des paysans pratiquent encore la jachère, 76 % ne la pratiquant pas. Qui plus est, les paysans qui la pratiquent le font en un temps très réduit (figure 1).

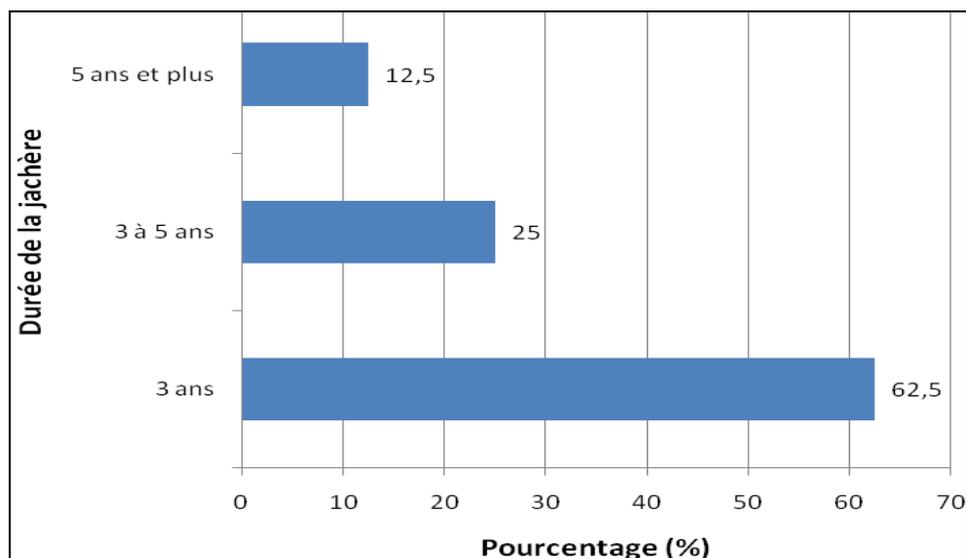


Figure 1 : Répartition des paysans pratiquant la jachère en fonction de la durée de cette pratique (Enquêtes de terrain, mars 2012)

Suivant les données de l'enquête, 62,5 % des paysans pratiquent la jachère sur une durée comprise entre 1 et 3 ans alors qu'il y a quatre décennies, seulement 16 % la pratiquaient dans cet intervalle de temps. Au cours de la génération des parents, soit il y a trois ou quatre décennies déjà, 37 % des paysans pratiquaient une jachère qui variait entre 5 et 10 ans alors que la jachère pratiquée par 8 % dépassait les 10 années. La recherche des terres cultivables amène certains paysans à investir des zones naturellement ou socialement interdites ou difficiles d'accès.

3.1.3. La ruée vers des zones « marginales »

La pénurie des terres cultivables entraîne une ruée vers des zones marginales (zones à adventices, zones occupées par les sépultures et espaces inondables). L'extension des superficies cultivées dictée par la croissance du nombre des utilisateurs de la terre est à l'origine d'une insuffisance des terres agricoles. Cette extension s'effectue sur des terres considérées autrefois comme des réserves de chiendents (*Imperatra cylindrica*) utilisés pour la toiture des cases ou des aires occupées des herbes de guinée (*Panicum maximum*), aires difficiles à travailler par les paysans en raison des techniques agricoles restées traditionnelles. Cette exploitation des zones à adventices s'explique par le fait que les terres de bonnes qualités agricoles sont déjà presque toutes occupées. Les observations directes faites sur le terrain ont permis de relever que des parcelles couvertes d'espèces *Imperatra cylindrica* et *Panicum maximum* sont traitées à l'aide d'herbicides en vue de leur mise en valeur. Les aires occupées par ces espèces végétales sont généralement difficiles à mettre en valeur dans la mesure où, non seulement, leurs racines se présentent sous la forme de réseaux très serrés et donc dures à arracher avec les outils traditionnels que sont la houe et la daba, mais également ces herbes repoussent très vite. Le système racinaire de *Imperatra cylindrica* pouvant atteindre 1 m de long et formé de drageons, il se multiplie donc par drageonnage, rendant difficile la mise en valeur des parcelles occupées par cette herbe. *Panicum maximum* se présente sous la forme de touffe d'herbes, donc non

individualisé, mais également, cette herbe mère repousse après son arrachage. Ce sont ces conditions qui rendent les espaces qu'ils colonisent, difficiles d'accès aux paysans.

Outre ces zones à adventices, les paysans se ruent aujourd'hui vers des aires abritant les sépulcres. Actuellement, ces cimetières sont à 40 % transformés en champs. Il en est de même pour les zones inondables, en particulier les berges de la rivière Zio et de ses affluents dans les villages de Gadzawukpé, de Gadzagan, d'Avétonou, de Makoumavo, de Zozokondji et les villages Kolo (figure 3) qui n'ont pas échappé à cette invasion des terres par l'homme qui est à la recherche de réserves foncières pour les cultures.

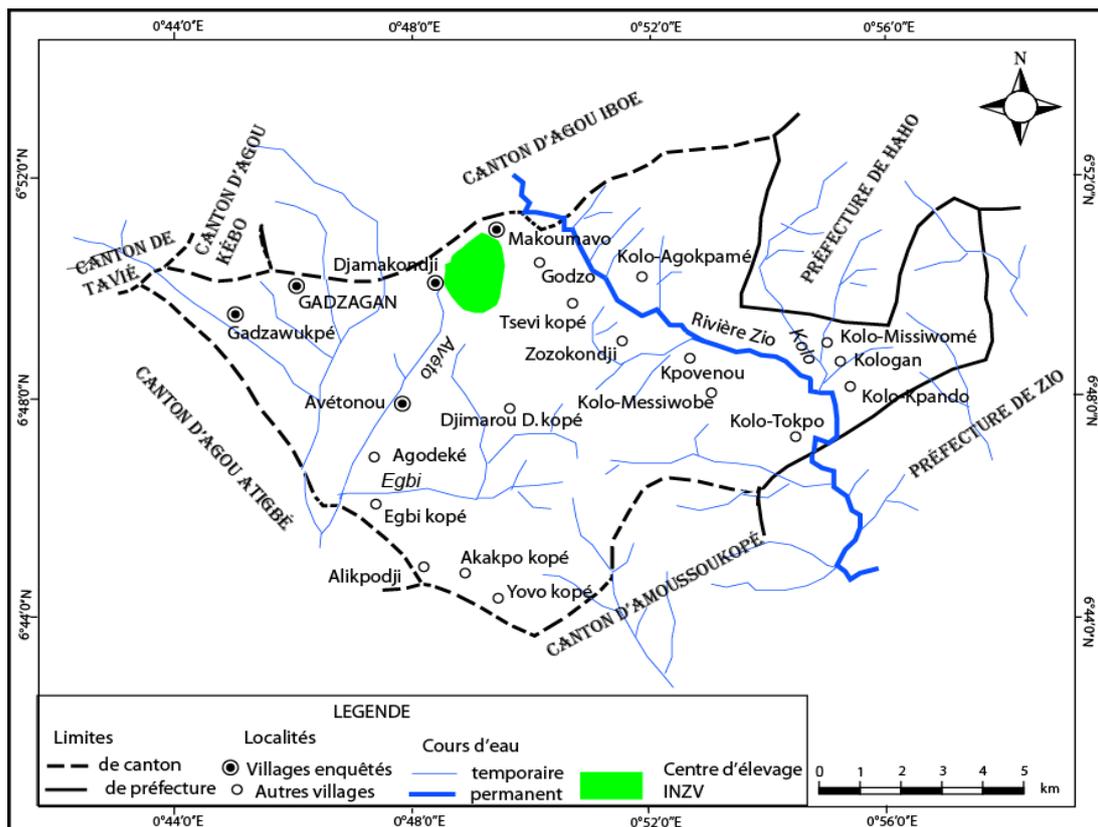


Figure 3 : Réseau hydrographique du canton de Gadza (DSID, 1996, carte actualisée en 2012)

Des bas-fonds temporairement inondables accueillent dorénavant des riziculteurs qui les aménagent. Même les champs de maïs et de manioc envahissent ces zones qui sont régulièrement soumises aux vicissitudes des inondations.

3.1.4. Une recomposition spatiale caractérisée par des déplacements vers la conquête de terres cultivables

Chacun des villages du canton disposait depuis un passé (quatre décennies environ) d'un terroir plus ou moins distinct de celui des autres villages. Aussi pouvait-on voir autour des villages d'Avétonou, de Gadzagan, de Gadzawukpé et de Makoumavo une structure du paysage à deux auréoles. La première auréole était occupée par des formations ligneuses naturelles ou plantées, tandis que la seconde était envahie par les plantations, les champs des cultures vivrières et des espaces en friche. Cependant, sous l'effet de la pression démographique, les paysans du canton de Gadza sont hantés par un souci majeur : trouver de nouvelles terres fertiles pour améliorer

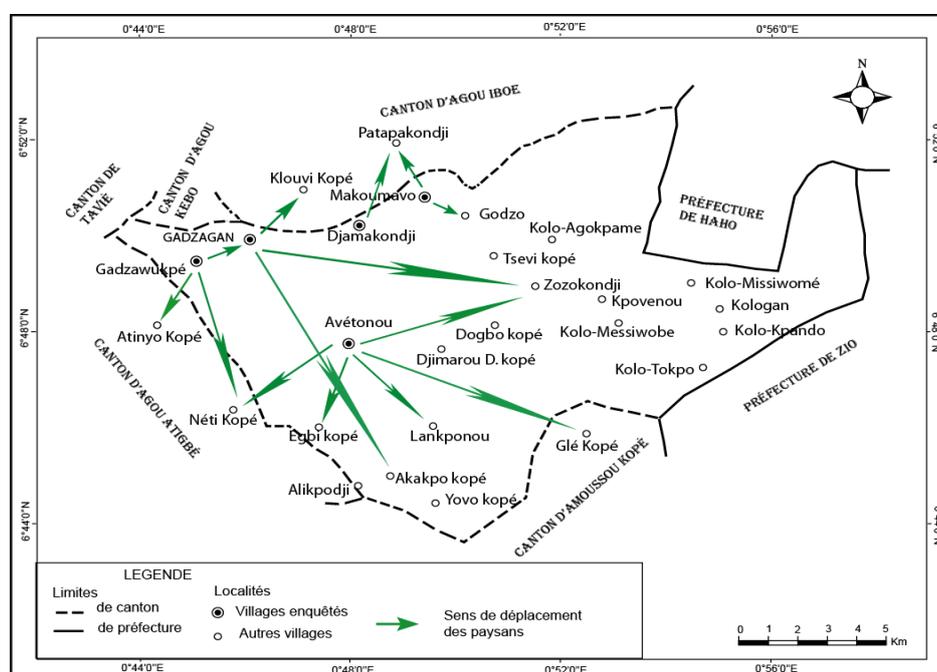
leurs productions agricoles. Les champs qui sont dans la deuxième auréole sont à des distances considérables des villages (tableau 3).

Tableau 3 : Répartition des paysans en fonction de la distance moyenne séparant les champs des villages

Distance moyenne	Effectifs	En %
Moins de 1 km	15	15
1 à 3 km	25	25
3 à 5 km	40	40
5 km et plus	20	20
Total	100	100

Source : Enquêtes de terrain, mars 2012

Selon le tableau 3, quelque 15 % des paysans ont leurs champs situés à moins de 1 km de leur village pendant que 25% ont leurs champs situés entre 1 et 3 km. Dans le même temps, 40 % des paysans ont leurs champs situés entre 3 et 5 km alors que 25 % ont leurs champs situés à plus de 5 km. Malgré ces distances considérables, beaucoup de paysans les parcourent quotidiennement en aller et retour à pied, à vélo ou à moto. Mais, les paysans désireux d'économiser l'énergie qu'ils perdent en parcourant ces longues distances choisissent de réduire ces parcours en construisant des habitations dans les champs. Cette situation a donné naissance à des fermes et hameaux comme Aminti-Kopé, Issifou-Kopé, Wlimé, Egbi-Kopé, Adjato-Kopé. L'enquête menée, révèle que les exploitations agricoles de 39 % des enquêtés débordent sur les terroirs des villages voisins au canton (figure 4).



Source : DSID, 1996, carte actualisée en 2012

Carte 4 : Les zones investies par les paysans des terroirs étudiés en quête de terre cultivable

Ces champs s'entremêlent alors qu'ils appartiennent à des paysans de différents terroirs. Avec cet entrelacement des champs, il est désormais difficile de marquer de façon précise les limites de tel ou tel terroir, d'où, leur caractère emboîté.

3.1.5. Une mutation du régime foncier

Les modes d'accès traditionnels (héritage, emprunt) permettaient aux populations paysannes d'acquérir la terre à des fins diverses et favorisaient l'existence de vastes domaines exploitables. Mais ce régime foncier coutumier est en régression. Il s'est détérioré avec l'éclatement des structures patriarcales et la disparition de l'autorité ou du pouvoir des personnes âgées. Bref les conceptions traditionnelles et les modes d'accès libre à la terre subissent des mutations. La terre fait désormais l'objet d'une individualisation de son appropriation.

Au départ, les descendants d'un même ancêtre héritent de ses terres. Ils procèdent à leur répartition aux descendants de leur lignée. Mais, dès les premières heures de la présence allemande dans la région de Missahöhe³, la terre a été aliénée, sous l'autorité de "Ga" (fondateur du canton de Gadza). Les figures 2 et 3 montrent l'évolution des modes d'accès à la terre (Source : Enquêtes de terrain, mars 2012).

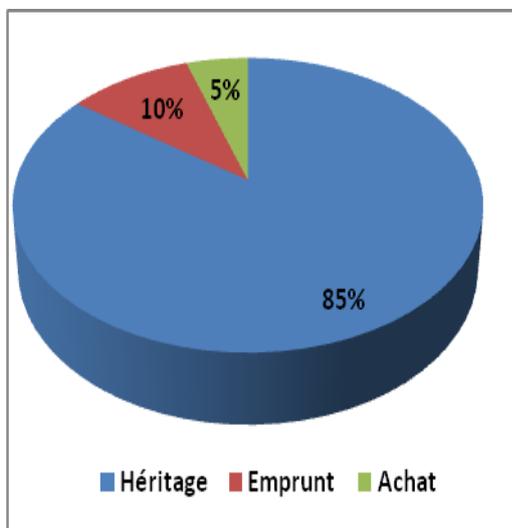


Figure 2 : Mode d'accès à la terre dans la génération des parents des enquêtés

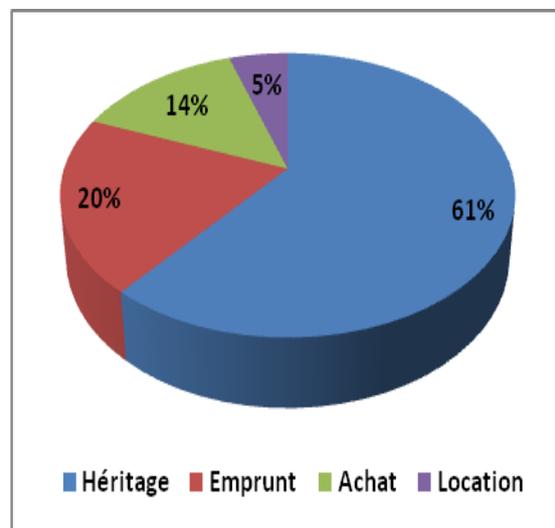


Figure 3 : Mode d'accès actuels à la terre

D'après les figures 2 et 3, l'héritage reste le premier mode d'accès à la terre. Cependant, il a régressé passant de 85 % (chez les parents des enquêtés) à 61 % (chez les enquêtés). Le second mode d'accès à la terre est l'emprunt qui a connu une évolution allant de 10 % (chez les parents des enquêtés) à 20 % (chez les enquêtés). Le troisième mode d'accès à la terre est l'achat qui a connu aussi une croissance de 5 % (chez les parents des enquêtés) à 14 % (chez les enquêtés). La location, le nouveau mode d'accès à la terre, est récemment apparue pratiquée par 5 % des enquêtés, majoritairement des allochtones.

3.2. Les facteurs de la crise du foncier agricole dans le canton de Gadza

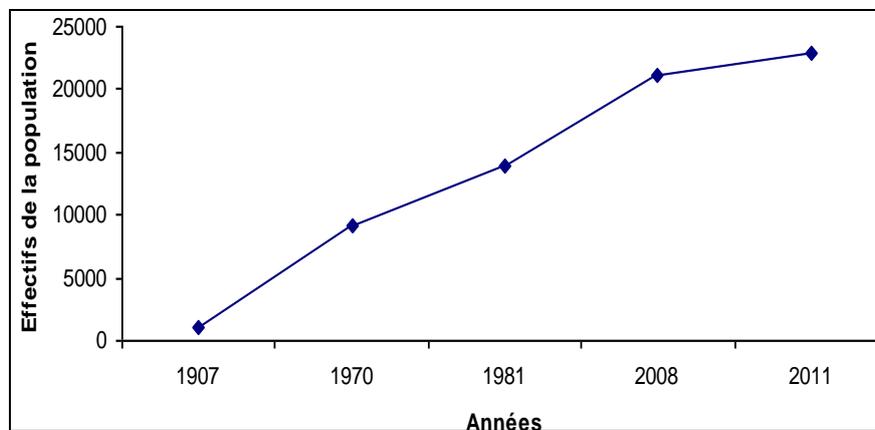
Deux principaux facteurs justifient la crise du foncier agricole dans le canton de Gadza : le facteur démographique et le facteur socio-économique.

³ Subdivision administrative dans laquelle s'insère Kpalimé sous les Allemands

3.2.1. Le dynamisme démographique

Les Ewé de Gadza se proclamant avant tout originaire de la ville de Notsé, paysans qui pratiquaient l'agriculture vivrière itinérante sur brûlis. Ceux-ci constituent le groupe dit autochtone (GAYIBOR, 1997). Viendront s'ajouter à eux des immigrants venus d'horizons divers. En effet, l'insertion du canton de Gadza dans l'économie de plantation arbustive depuis l'époque coloniale allemande avec la création de Togo Plantation à Avétonou en 1902, la création de l'huilerie d'Agou par les Allemands en 1906, la création de la SONAPH par l'État togolais par le décret n°68/164 du 4 septembre 1968, vont être à l'origine d'une importante immigration, dans la zone, des populations venues des zones défavorisées du pays pour servir de main-d'œuvre. Les premiers immigrants sont arrivés par transfert de l'administration coloniale allemande jusqu'en 1914 puis française après la première guerre mondiale et le départ des Allemands du Togo. Après l'indépendance, d'autres candidats à l'immigration continuent d'affluer dans la localité. Il cohabite alors dans le canton un peuple hétérogène constitué essentiellement de paysans. Dans le canton de Gadza, les Ewé (autochtones) sont majoritaires (69 %), suivis des Kabyè-Naoudeba (26 %), des Moba (2 %), puis des autres ethnies (3 %) qui sont considérés comme les allochtones. Ces données révèlent la diversité ethnique de la population du canton de Gadza.

La croissance de l'effectif de la population d'une zone résulte des mouvements naturels et des apports des migrations. À partir du croît naturel et du gain issu de l'accueil des immigrants, le canton de Gadza a vu sa population croître rapidement (figure 4).



Source : Enquêtes de terrain, mars 2012

Figure 4 : Évolution de l'effectif de la population du canton de Gadza de 1907 à 2011

La figure 4 montre que la population du canton de Gadza a connu une croissance rapide. L'effectif de la population est passé de 989 habitants en 1907 à 22 947 habitants en 2011, soit un taux de croissance impressionnant de 2220,22 % en 104 ans. Durant les mêmes périodes, les densités ont évolué de façon impressionnante, passant de 5 habitants/km² à 50 habitants/km² de 1907 à 1970, à 75 habitants/km² 11 ans après, puis à 125 habitants/km² en 2011. Ces chiffres montrent que le canton de Gadza est aujourd'hui une zone densément peuplée.

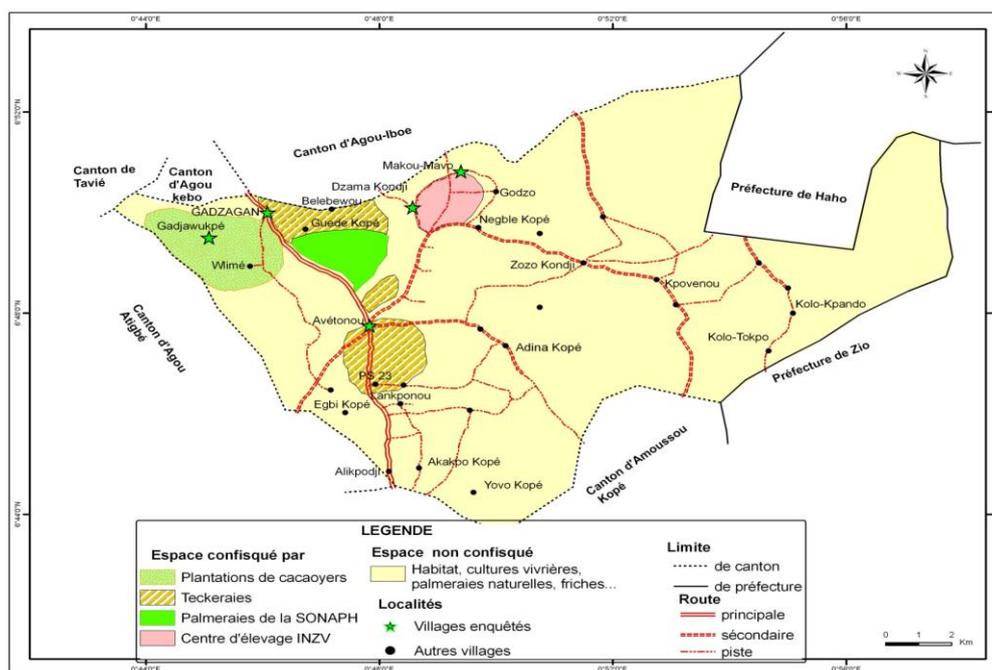
Cette croissance peut s'expliquer par l'afflux massif dans la zone des jeunes valides attirés par les revenus monétaires qu'avaient généré les plantations de cacao et celles de la SONAPH. Avec

la crise de la SONAPH et de l'INZV, cette main-d'œuvre qui vivait de l'économie de plantation et du centre d'élevage s'est reconvertie dans l'agriculture vivrière dont elle vit désormais exclusivement, faisant augmenter le nombre des utilisateurs de la terre. Le nombre élevé des exploitants agricoles dans le canton de Gadza est un facteur du morcellement des parcelles disponibles. Cette nouvelle situation vient ainsi aggraver le problème de l'indisponibilité des terres agricoles, puisque d'immenses superficies sont occupées par les palmeraies de la SONAPH, le centre INZV, des teckeraies et des cacaoyères.

La croissance rapide de la population du canton de Gadza, constitue un facteur de la raréfaction des terres agricoles. Si les facteurs naturels et humains expliquent la crise de l'espace agricole dans le canton de Gadza, certains faits socio-économiques ne sont pas à négliger.

3.2.2. Des facteurs socio-économiques responsables de la crise de l'espace agricole

Le canton de Gadza recèle d'importantes qualités agronomiques, climatiques et édaphiques pour une agriculture florissante et un élevage prospère. Ces qualités naturelles ont attiré l'État et les différents acteurs du monde rural qui ont entamé et ceci depuis l'époque coloniale une mise en valeur de façon intense du milieu ou son exploitation pour diverses activités du secteur primaire. Se partagent les superficies fertiles de la localité, des plantations de cacao, de palmiers à huile et de teck et un élevage de gros bétail de type moderne (figure 5).



Source : DSID, 1996, carte actualisée en 2012

Figure 5 : Illustration indicative de l'occupation du sol dans le canton de Gadza

3.2.2.1. Le développement des cultures pérennes : un facteur important de la pénurie des terres destinées aux cultures vivrières

À l'origine de la crise du foncier agricole dans le canton de Gadza, figure en premier lieu l'accaparement par les puissances coloniales puis par l'État de terres fertiles en vue du

développement des cultures arbustives. Il s'agit notamment des plantations de cacao, de palmiers à huile, des tecks, très dévoreuses de l'espace cantonale de Gadza.

La toute première culture arboricole développée à Gadza, est la **cacaoculture**. De la famille des Sterculiacées, le cacao (*Theobroma cacao*) est originaire des forêts de l'Amérique Centrale et du Sud. L'arboriculture cacaoyère commence par le semis des fèves en pépinière dont la densité est de 25 plants au m² ou 80 m² de pépinière pour une plantation de 1 ha. À partir de 6 ou 8 mois intervient la plantation de 625 cacaoyers à l'hectare. La première floraison de l'arbre intervient dès la troisième ou quatrième année. À partir de la quatrième ou cinquième année apparaissent les premières cabosses. Dès la dixième année ou quinzième année l'arbre est adulte et ne croitra plus en hauteur. Le cacaoyer est cultivé pour ses fèves qui sont commercialisées. Couvrant une superficie de 500 ha (ICAT-Agou, 2012), cette plantation de cacao arrache des terres plus fertiles aux cultures vivrières qui se trouvent ainsi limitées dans leur extension spatiale. Culture pérenne puisque sa durée de vie moyenne est de 45 ans, voire 60 ans les cacaoyers en immobilisant ces grandes superficies, constituent par leur occupation des terres fertiles, un autre facteur non moins important de la crise de l'espace agricole tout comme la culture du palmier à huile.

La deuxième culture est celle du **palmier à huile**. Arbre monocotylédone d'origine tropicale, le palmier à huile (*Alaëis guineensis*) est une culture aux multiples fonctions. On distingue la sylviculture de deux variétés du palmier à huile : le palmier à huile sélectionné et le palmier à huile naturel planté par les paysans. Les palmiers sélectionnés sont issus d'un croisement de deux espèces différentes. L'espèce *Pisfera* croisé avec le palmier naturel *Dura* donne la variété sélectionnée, l'hybride *Tenera* importé de *Pobé* (Bénin) d'où le nom de « *Pobé* » donné aux jeunes plants de l'ex-SONAPH. Ces jeunes plants sont mis en terre lorsqu'ils ont un âge compris entre 18 mois et 2 ans. À partir de la 10^{ème} année, les plants devenus adultes produisent de gros régimes de palme. Entre les années 1900 et 1902 fut créée la Plantation d'Agou avec une huilerie construite par les Allemands en 1906 en vue de la transformation des produits des réserves naturelles de palmeraies. Les succès du centre expérimental ont poussé à l'acquisition des domaines à Gadza soit, une superficie de 7 500 ha. Mais la première guerre mondiale (1914-1918) va mettre fin aux espoirs placés dans ces sociétés. La France était désormais responsable de la gestion des anciens domaines allemands d'Agou. Ainsi, durant les années 50, la France a développé la culture du palmier sélectionné. Après l'indépendance du Togo, l'État a prôné une politique agro-alimentaire qui visait à donner plus de valeur aux ressources locales et la création des pôles de développement industriel. Dès lors, le pays a entrepris le développement et l'expansion des cultures de rente dont le palmier à huile. C'est pour cela que par décret n°68/164 du 4 septembre 1968 fut créée la SONAPH. La SONAPH s'est alors occupée de la culture du palmier à huile sélectionné et de l'exploitation des palmeraies naturelles. La politique du développement de la SONAPH (1966-1979) s'est réalisée à travers des plantations de palmiers à huile dans le canton de Gadza (AHADJI, 1983).

Au total, sur 7 500 ha de terres acquis, 2 862 ha ont été plantés dans le canton de Gadza (tabl. 4).

Tableau 4 : Superficies de terres plantées en palmiers sélectionnés par la SONAPH dans le canton de Gadza (ITRA/CRAF - KPALIMÉ, 2012)

Secteurs	Superficies plantées (en ha)
Avétonou 1	201
Avétonou 2	206
Avétonou 3	298
Avétonou 4	725
Avétonou 5	275
Avétro	376
Wonougba	781
Total	2 862

D'après les données du tableau 4, sur un total de 2 862 ha plantés dans 7 secteurs du canton de Gadza, Wonougba vient en tête avec 781 ha, suivi d'Avétonou 4 avec 725 ha, d'Avétro avec 376 ha. La superficie des palmiers à huile plantés dans les 4 secteurs restants est comprise entre 201 et 298 ha. Par ailleurs, il existe des palmeraies naturelles développées par la masse paysanne qui en fait une importante source de revenu. Du fait que plus de la moitié, soit 51 % des paysans enquêtés cultivent le palmier à huile, il s'ensuit une confiscation progressive pour une quarantaine d'années environ, des terres de culture par ces palmeraies. Cette situation amène à affirmer que dans le canton de Gadza, la culture du palmier à huile constitue un facteur indiscutable de la pénurie des terres de cultures vivrières.

Outre la culture du cacao et du palmier à huile, la **silviculture du teck** est aussi un facteur de la crise de l'espace agricole. Originaire de l'Extrême-Orient principalement de la Birmanie, de la Thaïlande et de l'Indochine, le teck (*Tectona grandis*) fut introduit au Togo par les Allemands probablement en 1905. Le canton de Gadza jouit d'un atout pédologique pour le développement du teck. Les belles teckeraies de Gadzagan et surtout la qualité des pépinières d'Avétonou témoignent de la qualité du sol du canton de Gadza pour cette culture.

Le teck est une plante prisée pour les revenus qu'il permet de tirer. En effet, le prix moyen d'un mètre cube de teck ayant atteint la maturité était de 70 700 F CFA au moment de l'enquête. Celui de la perche était de 524 F CFA l'unité, celui du poteau de 7 214 F CFA l'unité. En dehors de ces avantages pécuniaires issus de la vente de ces dérivés du teck, les pépiniéristes privés d'Avétonou commercialisent les pieds de jeunes tecks au prix de 25 ou 50 F CFA l'unité. En raison de son intérêt économique, la culture du teck est pratiquée par 36 % des paysans enquêtés sur des superficies très variables s'étendant entre 1 et 2 hectares. En dehors des cultures arbustives qui ont pour incidences d'accentuer le phénomène de raréfaction des terres cultivables, la pratique de l'élevage moderne contribue à la crise de l'espace agricole.

3.2.2.2. Une raréfaction de terres agricoles résultant de la création du centre d'élevage, l'INZV

L'une des particularités du canton de Gadzagan dans l'ensemble de la zone caféière et cacaoyère du Togo est le fait d'abriter un centre de recherche, d'élevage et de vulgarisation de l'élevage bovin. Il s'agit d'un projet germano-togolais qui a vu le jour en 1964 avec pour but d'améliorer

les races animales locales à partir d'un croisement avec les races importées afin de servir de modèle d'un élevage moderne pour le Togo. Devenu une réalité en 1970, le centre s'est doté des infrastructures (locaux pour les techniciens, parcelles plantées de *Panicum maximum*, château d'eau...) pour la production bovine et des structures de formation des paysans éleveurs dans le but de vulgariser ce type d'élevage qui a démarré en 1980. La création du Centre de Recherche et d'Élevage d'Avétonou-Togo (CREAT, aujourd'hui INZV) a arraché aux paysans, 560 hectares de terres agricoles qui sont immobilisées jusqu'à ce jour pour la création de l'espace pâturable des bovins. La conséquence de la création de ce centre est la réduction drastique des terres pour les paysans de Gadzagan, d'Avétonou, de Zozokondji (Nord-est du centre), qui ont affirmé vivre dans ce milieu et disposer de vastes domaines de terres agricoles avant la création de ce centre. À partir de cette confiscation des terres par l'INZV, les paysans sont contraints d'éloigner leurs champs de plus de 10 kilomètres de leurs villages, mais dans des zones marécageuses donc inondables en saison de pluies.

Par ailleurs, la vulgarisation de cet élevage qui s'est traduite par une distribution de bovins aux paysans sous la forme de crédit en nature à rembourser au cours des 5 années que dure le contrat, a créé des problèmes fonciers. Avec l'introduction de troupeaux villageois, le surpâturage des superficies a entraîné la disparition de jeunes pousses végétales, parce que continuellement broutées et piétinées par les bovins. La terre nue est alors exposée aux agents de l'érosion hydrique comme éolienne. Il va sans dire que cette situation a soustrait à l'agriculture vivrière des surfaces cultivables. Le centre d'élevage INZV est depuis les années 1990 dans une phase de crise (cessation des activités de vulgarisation de bœufs aux villageois, délabrement des pâturages, réduction des troupeaux de bœufs...). Malgré cette crise aucune parcelle de terre sur les 560 ha n'est rétrocédée aux paysans. En somme les plantations et le centre d'élevage de Djamakondji ont privé les paysans d'une superficie de 24,71 % de la superficie totale du canton (tableau 5, WOTTOR K. A., 1993, ICAT-AGOU, 2012, ITRA-CRAF-Kpalimé, 2012, ODEF-Lomé, 2012, et nos calculs, mars 2012)

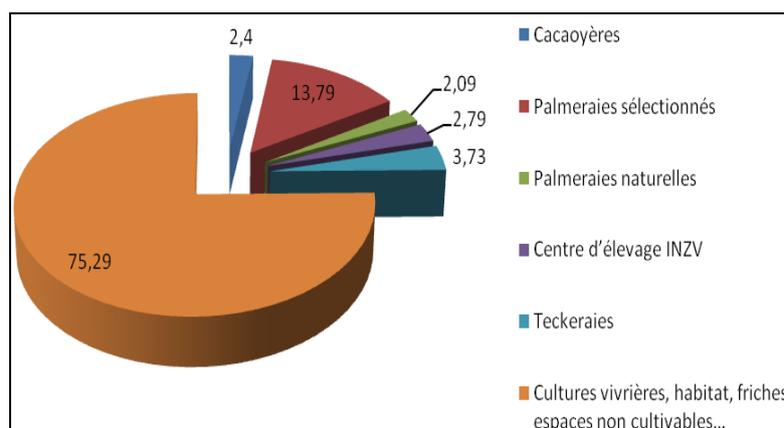


Figure 5 : Evaluation (en %) de l'occupation de l'espace du canton de Gadza

La figure 5 révèle que sur une superficie totale cantonale de 20 759 ha, les plantations de la SONAPH, de teck, de cacao et des palmiers naturels et le centre d'élevage INZV occupent 24,71 % de l'espace. La superficie restante représente 75,29 %. Environ ¼ de la superficie du canton étant immobilisé par les plantations et le centre d'élevage, cela crée l'indisponibilité des terres pour les cultures vivrières. L'indisponibilité des terres agricoles pour les cultures vivrières est

beaucoup plus ressentie dans les 5 villages enquêtés où se trouvent les plantations. D'ailleurs, le reste des terres, soit les trois quarts, occupées par les habitations, les voies de communication, les cultures vivrières et bien d'autres cultures pérennes appartenant aux populations, il se pose un problème de raréfaction des terres cultivables constituant par le mécanisme de ses conséquences, un frein au développement rural.

3.3. Les conséquences socio-économiques de la crise du foncier agricole : des freins au développement rural

La crise de l'espace agricole dans le canton de Gadza a des incidences néfastes sur les conditions et les modes de vie des paysans ainsi que sur l'environnement d'étude. Il s'agit pour l'essentiel des problèmes alimentaires et environnementaux très préoccupants dans le contexte du développement rural.

3.3.1. La baisse de la production agricole et la prégnance des problèmes alimentaires

Consécutivement à la crise de l'espace agricole, il a été observé une baisse des productions vivrières. Deux produits vivriers principaux sont valorisés dans le canton : l'igname et le maïs. Bien qu'étant les principaux produits alimentaires, ces deux produits ne couvrent pas la totalité des besoins exprimés par les ménages (tableau 5).

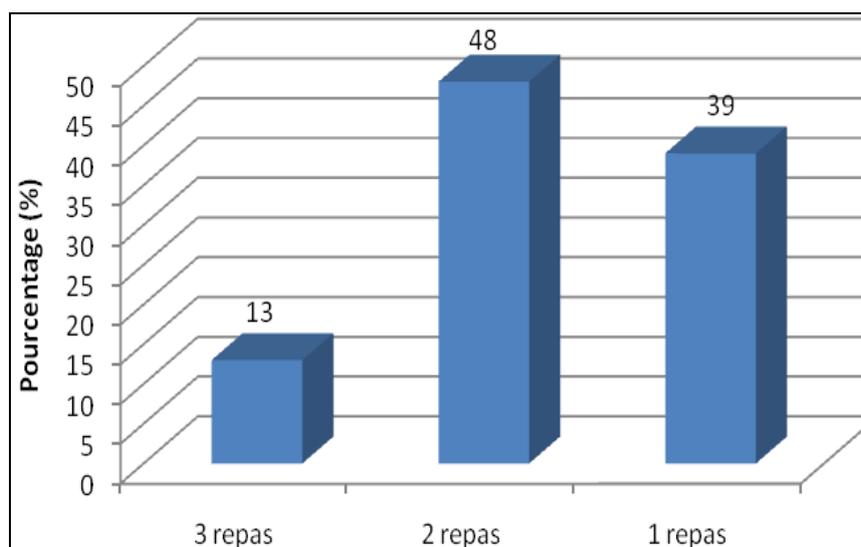
Tableau 5 : Opinion des enquêtés sur la couverture ou non des besoins alimentaires en igname et en maïs au sein de leurs ménages

Produit	Igname		Maïs	
	Effectifs	En %	Effectifs	En %
Couverture besoins alimentaires ?				
Oui	47	47	17	17
Non	53	53	83	83
Total	100	100	100	100

Source : Enquêtes de terrain, 2012

D'après le tableau 5, la production de l'igname ne couvre pas les besoins alimentaires de la majorité des paysans enquêtés puisque, seulement 47 % reconnaissent avoir assuré leurs besoins en cet aliment tandis que 53 % des enquêtés ne reconnaissent pas avoir réussi à assurer leurs besoins alimentaires en igname. Pour ce qui concerne le maïs, la situation paraît encore dramatique, puisque 83 % des paysans enquêtés ont avoué n'être pas en mesure d'assurer les besoins de leurs ménages en maïs. D'ailleurs, durant les campagnes agricoles 1996-1997 à 1997-1998, les superficies cultivées en vivriers ont toutes connu une diminution passant de 15 792 ha à 10 631 ha (DESA, 1999). La raréfaction des terres des cultures vivrières et la pression dont elles sont l'objet et l'appauvrissement qui en résulte, justifient la baisse de la production du maïs, de l'igname et du manioc. Toutes ces situations ne peuvent qu'être source d'une insécurité alimentaire.

Lorsqu'on compare la situation alimentaire passée dans le canton avec celle qui prévaut actuellement, la tendance révèle une insécurité alimentaire, une sous-alimentation, l'allongement des temps de soudure alimentaire et la malnutrition. Depuis un passé récent (années 1990), la masse paysanne a du mal à assurer les trois repas quotidiens, communs à toutes les sociétés au monde : le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner (figure 6).



Source : Enquêtes de terrain, mars 2012

Figure 6 : Répartition des paysans selon le nombre de repas quotidien

La figure 6 révèle que 13 % des enquêtés assurent les 3 repas quotidiens et 48 % assurent deux repas par jour. Dans le même temps, 39 % n'arrivent à assurer qu'un seul repas par jour. La période de soudure qui était difficile à gérer seulement durant le mois de mai (mois de rupture des stocks alimentaires), prend aujourd'hui de l'ampleur et s'étale sur une période de plus en plus longue. Cette période couvre actuellement quatre, de mars à juin, période au cours de laquelle une importante proportion de la population (39 % dans notre cas) se contente d'un seul repas par jour. Ce temps de soudure est caractérisé par la cherté des denrées alimentaires sur le marché. Un autre aspect des problèmes alimentaires est la malnutrition qui est une carence qualitative de nourriture dans le régime alimentaire. Elle constitue un vécu quotidien des populations du canton de Gadza. Quelque 74 % des enquêtés reconnaissent être régulièrement victimes de la malnutrition. La mauvaise alimentation et le manque d'hygiène alimentaire créés par le manque de moyens financiers découlant des conséquences de la crise de l'espace agricole, entraînent l'existence de nombreuses maladies dans le canton.

3.3.2. Une faiblesse des revenus : vers une paupérisation des populations ?

La dégradation du niveau de vie est une conséquence de la baisse de la production agricole et de la baisse des revenus tirés de la vente de ces produits. L'analyse du niveau de vie a été faite en rapport avec les principaux produits commercialisés, qu'ils soient des produits de rente ou des produits vivriers. Pour ce qui concerne les cultures de rente, trois principaux sont à distinguer : le cacao, le palmier à huile, le teck. D'après les enquêtes, 29 % des paysans disposent d'une plantation de cacao, 51 % disposent d'une plantation de palmier à huile naturel, 36 % ont une plantation de teck. Le tableau 6 montre la valeur des revenus tirés de la vente de ces produits.

Tableau 6 : Revenus par hectare et par an des cultures de rente dans le canton de Gadza

Cultures	Revenus bruts/ha/an (en F CFA)	Dépenses semences + intrants	Revenus nets (en F CFA)
Palmier à huile	100 000	15 000	85 000 F
Teck	282 800	3 500	279 300 F
Cacao	333 300	75 500	257 800 F

Source : travaux de terrain, mars 2012

Le tableau 6 montre que le revenu net tiré de la commercialisation du teck vient en tête avec 279 300 F CFA suivi du cacao, soit 257 800 F CFA, du palmier à huile, soit 85 000 F CFA. Les revenus théoriques ici présentés sont loin d'être obtenus dans la réalité des faits selon les entretiens réalisés avec les paysans. Par ailleurs, si l'on s'en tient aux dépenses faites lors de la création de la plantation du cacao par exemple, qui s'élèvent à 289 300 F CFA, le revenu net tiré de la vente du cacao n'est guère encourageant. Ce revenu net est de 44 000 F CFA par hectare. Les revenus de ces trois cultures de rente ne fournissent pas à leurs producteurs des moyens suffisants pour la satisfaction de leurs besoins. Quelle est la situation au niveau des produits vivriers ?

D'après les enquêtes menées, les revenus bruts tirés des cultures vivrières par les paysans sont remarquables par leur faiblesse. D'une part, seuls quelques paysans arrivent à dégager un surplus commercialisable. Trois produits vivriers font l'objet de commercialisation dans le canton de Gadza : l'igname, le maïs et le manioc. Le tableau 7 indique la répartition des paysans selon les revenus annuels tirés de la vente de l'igname, du maïs et du manioc.

Tableau 7 : Répartition des paysans selon les revenus annuels tirés de la vente de l'igname, du maïs et du manioc

Revenus en F CFA	Igname		Maïs		Manioc	
	Effectifs	Pourcentage (%)	Effectifs	Pourcentage (%)	Effectifs	Pourcentage (%)
Moins de 10 000	24	24	15	15	07	07
10 000 et plus	15	15	09	09	06	06
Non bénéficiaires	61	61	76	76	87	87
Total	100	100	100	100	100	100

Source : Travaux de terrain, mars 2012

D'après les données du tableau 7, 24 %, 15 % et 7 % des enquêtés ont estimé avoir tiré un revenu brut inférieur à 10 000 F CFA respectivement de la vente de l'igname, du maïs et du manioc. 15 %, 9 % et 6 % des enquêtés ont déclaré avoir tiré un revenu brut supérieur à 10 000 F CFA, respectivement de la vente de l'igname, du maïs et du manioc. Les paysans qui n'ont pas dégagé des surplus de leurs productions de l'igname, du maïs et du manioc représentent la majorité. Leur

proportion est de 61 % pour l'igname, 76 % pour le maïs et 87 % pour le manioc. Leur répartition par village apparaît dans le tableau 8.

Tableau 8 : Répartition des bénéficiaires des principales cultures vivrières et par village

Villages	Igname		Maïs		Manioc		Pourcentage total (%)
	Bénéficiaires (%)	Revenu moyen par bénéficiaire (F CFA)	Bénéficiaires (%)	Revenu moyen par bénéficiaire (F CFA)	Bénéficiaires (%)	Revenu moyen par bénéficiaire (F CFA)	
Avétonou	15	6 818	7	4 772	3	1 704	44
Gadzagan	13	14 130	8	10 434	5	5 434	23
Gadzawukpé	6	13 636	5	13 636	5	9 090	11
Djamakondji	2	2 727	1	1 363	0	0	11
Makoumavo	3	4 090	3	8 181	2	4 545	11
Total	39	9 884	24	8 790	15	5 788	100

Source : Travaux de terrain, mars 2012

L'analyse des données du tableau 8 révèle que sur 100 paysans enquêtés, 39 ont chacun un revenu moyen de 9 884 F CFA de la vente d'igname pendant que 24 paysans tirent chacun un revenu moyen de 8 790 F CFA de la vente du maïs ; 15 paysans ont tiré chacun 5 788 F CFA de la vente du manioc. Ces revenus varient d'un village à un autre. Ainsi, Gadzagan vient en tête avec un revenu moyen de 14 130 F CFA suivi de Gadzawukpé avec 13 636 F CFA, d'Avétonou avec 6 818 F CFA, de Makoumavo avec 4 090 F CFA et de Djamakondji avec 2 727 F CFA, de la vente de l'igname. Pour les revenus tirés de la vente de maïs, Gadzawukpé vient en tête avec un revenu moyen par producteur de 13 636 F CFA suivi de Gadzagan avec 10 434 F CFA, de Makoumavo avec 8 181 F CFA, d'Avétonou avec 4 772 F CFA et de Djamakondji avec 1 363 F CFA. Les revenus moyens tirés de la vente du manioc par producteur placent Gadzawukpé en tête avec 9 090 F CFA suivi de Gadzagan avec 5 434 F CFA, de Makoumavo avec 4 545 F CFA et d'Avétonou avec 1 704 F CFA. A Djamakondji, aucun paysan de l'échantillon sondé n'a pu tirer de revenu de la vente du manioc.

Comme mentionné précédemment, il s'agit ici aussi des revenus bruts qui ne tiennent compte ni du coût des intrants, ni des diverses dépenses liées à la production. La production reposant sur l'effort que déploient les membres des ménages, les semences tirées de l'ancien grenier et l'activité agricole demeurant toujours traditionnelle, l'évaluation de ces frais n'a jamais constitué une préoccupation du paysan qui n'a souvenir que du revenu brut après la vente.

D'une manière générale, les revenus des produits vivriers des paysans du canton de Gadza sont très faibles, voire insignifiants comparés aux revenus tirés des cultures industrielles qui sont entre 85 000 F CFA et 279 300 F CFA qui en revanche sont rarement obtenus par les paysans. Cet avantage pécuniaire que donnent les cultures de rente malgré les longues attentes puisqu'il s'agit des cultures pluriannuelles, explique l'intérêt des paysans pour ces trois cultures de rente.

Cependant, ces revenus monétaires leur permettent-ils de satisfaire les besoins matériels et sociaux de leur famille ?

Compte tenu de la taille élevée (8 personnes en moyenne) des ménages, leurs besoins restent trop importants par rapport à leurs revenus. Les revenus agricoles sont insuffisants et ne couvrent pas les besoins des paysans. En effet, d'après les résultats de l'enquête, seulement 20 % des paysans enquêtés subviennent à leurs besoins financiers tandis que la majorité, soit 80 % n'arrivent pas à couvrir leurs charges financières à partir des revenus agricoles. Ainsi les paysans sont accablés de problèmes. Entre autres problèmes, on peut noter les charges liées à la scolarisation des enfants, les problèmes sanitaires, les difficultés d'accès aux crédits agricoles et le délabrement de l'habitat. Face à la crise de l'espace agricole, il s'opère sur le plan social des crises caractérisées par de nombreux conflits fonciers qui fragilisent le tissu social, mettant en péril les tentatives faites aux échelles nationale et locale, de développement rural. À ces problèmes socio-économiques qui constituent des freins au développement rural s'ajoutent les problèmes environnementaux qui constituent une menace pour le développement rural durable.

3.3.3. Une dégradation des ressources environnementales

Les forêts sont un constituant essentiel de l'environnement. Elles sont sources de matériaux bruts et de produits alimentaires. Elles limitent les effets du vent, protègent le sol contre l'érosion. Elles produisent l'oxygène et absorbent le gaz carbonique. La forêt a toujours servi de critère de choix d'une zone pour le développement de certaines cultures particulières. C'est le cas entre autres du palmier à huile (*Elaeis guineensis*) puis du cacao (*Theobroma cacao*). Le premier ne réussit véritablement que sur les terres de forêt ou à proximité des dépressions ou en bordure des bas-fonds et le second sur un bon sol forestier. Par conséquent, la création de plantations de l'ex-SONAPH par l'État et des cacaoyers par les villageois dans le canton avait occasionné pour ces deux cultures la destruction respectivement de 2 862 ha et de 500 ha de forêts. C'est dans ce contexte de développement des cultures pérennes que la forêt naturelle a disparu autour des villages d'Avétonou, de Djamakondji, de Makoumavo et en grande partie autour de Gadzagan et de Gadzawukpé. Cette première et précoce attaque anthropique de la nature n'a pas pour autant entraîné la destruction de toutes les formations forestières naturelles. Aussi pouvait-on observer jusqu'à la dernière décennie des aires forestières entre les villages d'Avétonou et de Gadzagan sur le côté Ouest de la route nationale Lomé-Kpalimé puis le long de la rivière Zio et de ses affluents (*Egbi* et *Avéto*) où se trouvaient de forêts-galeries. Mais avec les effets de la pression démographique, les sols s'appauvrissent et les paysans se rabattent sur les formations ligneuses naturelles restantes autour des villages. Le déboisement et la déforestation dont ce paysage a été victime n'ont pour but que de fournir des terres agricoles aux paysans en quête de terres fertiles.

Les espaces en friche qui étaient des milieux naturels plus ou moins conservés deviennent des zones propices pour l'implantation des champs. L'état actuel du paysage naturel dans le canton de Gadza laisse entrevoir une dégradation, un bouleversement et une dénaturation de l'environnement aussi bien au niveau de la couverture qu'au niveau de la composition floristique. La végétation naturelle dans le canton jadis constituée de savane boisée et de forêt naturelle a cédé place à un paysage dominé par une savane arborée et des plantations. De vastes espaces de graminées et surtout des champs de maïs ou des zones rizicoles prennent la place des forêts naturelles. Par ailleurs, des formations ligneuses de Samba (*Triplochiton scleroxylon*),

d'acajou (*Kaya senegalensis*), de faux iroko (*Antiaris africana*), de kapokier (*Ceiba pentandra*) et d'anacardier sauvage (*Blighi spada*) ont pratiquement disparu au profit de forêts d'arbres plantés, en particulier les formations de teckeraies (*Tectona grandis*), de palmeraies (*Elaeis guineensis*), des manguiers (*Mangifera indica*), du cassia (*Cassia siamea*) etc.

Cette dégradation du couvert végétal naturel est perçue dans les ménages au travers de la rareté du bois de chauffe qui avait plus servi pendant longtemps de source d'énergie aux populations. Le critère de qualité du bois de chauffe qui avait guidé les femmes dans la recherche de ce combustible au temps des abondances et des variétés d'essences naturelles, n'est plus la préoccupation des populations féminines qui, aujourd'hui, courent derrière tout ce qui peut donner de l'énergie. Les brindilles, les branches mortes de palme, puis de teck coupé sont actuellement utilisées. Le bois d'œuvre, s'il n'est pas en teck, est alors un produit importé des autres cantons de la préfecture d'Agou comme Agou-Nyogbo, Agou-Kébo, Agou-Atigbé etc. La dénaturation et la perturbation du milieu naturel ont engendré la raréfaction du bois d'œuvre qui voit son prix augmenter. En effet, de 1980 à 2012 le prix de la planche de 2,5 m double est passé de 1 000 à 5 000 F CFA, soit un croît de 400 % en 32 ans. Celui du chevron de 2,5 m double est passé de 500 à 2 000 F CFA, soit un croît de 300 % en 32 ans. L'augmentation du prix du bois d'œuvre (teck) s'explique par la raréfaction de la forêt naturelle. L'occupation de l'espace devenant presque totale, les sols sont surexploités et s'appauvrissent, sous l'effet de la dégradation du milieu naturel.

4. Discussion

Le présent papier a permis d'analyser la crise de l'espace agricole qui a pour caractéristique la pénurie ou raréfaction des terres cultivables. Portant sur un espace cantonale, donc rural, car constitué d'un ensemble de terroirs, ce canton qui se situe dans l'extrême Sud-ouest de la région des Plateaux reconnue pour l'omniprésence des plantations de café et de cacao présente une originalité. Cette originalité est relative à la présence d'autres espèces arbustives, notamment le palmier à huile et les tecks mais aussi des espèces animales en élevage moderne comme traditionnel, ressemblant de ce fait au terroir de Béna sur le plateau akposso (ANTHEAUME, 1984). Le présent article vient en complément à de nombreux travaux universitaires focalisés sur la crise de l'espace agricole au Togo (ABA, 1992 ; ABOTCHI et al., 1999 ; OLADOKOUN, 2008). La crise de l'espace agricole dans le canton de Gadza ressemblerait à bien d'égards à la crise de l'espace agricole dans le canton surpeuplé de Kpékplémé (ABOTCHI et al., 1999), même si dans ce dernier cas, elle a une ampleur plus remarquable.

ABOTCHI et al. (1999) ont insisté, pour caractériser la crise agricole sur la microparcellisation et la naissance d'une constellation de terroirs emboîtés à Kpékplémé. La gravité de ces faits s'explique plus que partout ailleurs au Togo par la surcharge démographique due à l'ancienneté de l'immigration et au caractère prolifique de la population autochtone. La résultante en est la très forte densité de population, densité dépassant les 200 habitants au km² en 1999 (Abotchi et al. 1999), contre 125 habitants/km² en 2011 dans le canton de Gadza.

Au terme de cette étude, il apparaît que le canton de Gadza est confronté à un cortège de problèmes liés à son développement en raison essentielle de la crise de l'espace agricole qu'il

connaît depuis quatre décennies environ. L'étude a rendu compte du morcellement des exploitations agricoles réduites par conséquent à de petites tailles, de la course vers des zones autrefois jugées marginales pour les activités agricoles, de l'occupation progressive de 75 % de l'espace agraire par l'habitat, quelques cultures pérennes privées et les exploitations agricoles vivrières. Ces manifestations assez significatives de la crise de l'espace agricole dans le canton de Gadza s'expliquent par un certain nombre de facteurs. Il s'agit notamment de la confiscation des terres fertiles par des plantations et ce depuis l'époque coloniale allemande, puis le facteur démographique justifié par les densités non moins importantes. Cette crise est à l'origine des problèmes sociaux, économiques et environnementaux, mettant en péril aussi bien le développement régional et local que le développement durable de la zone étudiée. La résorption de cette crise passera par l'abattage des cacaoyères de plus de 25 ans de vie, l'arrachage des vieilles plantations devenues improductives du palmier à huile en vue de la mise en place des champs de vivriers meilleurs gages de la sécurité alimentaire. Pour une paix sociale durable, la question foncière mériterait d'être revisitée et des dispositions doivent être prises en vue d'une sécurisation des ressources foncières.

Références bibliographiques

- ABA K. M., (1992) : *Crise de l'espace agricole au sud-est togolais : cas du terroir de Kouvé*. Mémoire de Maîtrise de Géographie Rurale, Université du Bénin, Lomé, 151 p
- ABOTCHI T., AKIBODE A. K., AFLOU D., (1999) : *Crise de l'espace agraire et développement rural au Togo, cas du canton de Kpékplémé*. CERMRA, Département de Géographie, Université de Lomé, Lomé, 23 p.
- AFLOU D., (1998) : *Problème de raréfaction des terres destinées aux cultures vivrières : cas du canton de Kpékplémé*. Mémoire de Maîtrise de Géographie Rurale. Université de Lomé, Lomé, 149 p.
- AHADJI A., (1983) : *Les plantations allemandes du mont Agou (1884-1914)*. Mémoire de maîtrise, Université de Lomé, Lomé, 114 p.
- AMEGBETO K. N., (1997) : *Importance économique des teckeraies au Togo*. ODEF-Lomé, 38 p.
- ANTHEAUME B., (1984) : Centre bloqué, périphérie libérée : Le terroir et ses marges, l'exemple de BENA (Plateaux Akposso). In : *Le développement rural en question*, ORSTOM, Paris, pp. 313 -322.
- BOSERUP E., (1970) : *Évolution agraire et pression démographique*. Éditions Flam., Paris, 218 p.
- DOMTSE A., (2009) : *L'huilerie d'Agou, une unité agroalimentaire au Togo (1966-1997)*. Mémoire de Maîtrise d'Histoire. Université de Lomé, Lomé, 119 p.
- FABRE R., (1979) : *Les paysans sans terres, les moissons de l'agro-politique*. Edition
- FAURE G., (1990) : *Pression foncière, monétarisation et individualisation des systèmes de production en zones cotonnières au Togo*. Thèse de Doctorat en Agro-économie. Univ. Montpellier, Montpellier, 480 p.
- GAKOU M. L., (1984) : *Crise de l'agriculture africaine*. Édition Silex, Paris, 189 p.
- GAYIBOR N. L., (1997) : *Histoire des Togolais, des origines à 1884*. Presse de l'Université de Lomé, Lomé, 434 p.
- KOLA E., (2008) : *Crise agraire et mutations rurales dans la zone d'économie caféière et cacaoyère du Togo*. Thèse de Géographie humaine, Université de Lomé, Lomé, 434 p.
- LE BRIS E., LE ROY (1983) : *Enjeux fonciers en Afrique Noire*. Édit. Karthala et ORSTOM, Paris, 432p.
- MAEEF, (1992) : *Les teckeraies du Togo*. ODEF-Lomé, 06 p.
- OLADOKOUN W., (2008) : Exploitation des phosphates et crise de l'espace agricole à Nyita. *Annales de l'Université de Lomé*, Tome XXII, Lomé, pp. 314-330.
- SINKA R., (1985) : *La paysannerie sans terre, un problème aigu*. In : *développement économique et sociale*. Rome, 120 p.
- WOTTOR K. A., (1993) : *La vulgarisation d'un élevage de bovins de type moderne dans la préfecture d'Agou et son impact socio-économique (sud-ouest du Togo)*. Mémoire de Maîtrise de Géographie Rurale. Université de Lomé, Lomé, 191 p.